



EXTRAIT DE DELIBERATION PÔLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU PAYS D'EPINAL, CŒUR DES VOSGES

N°38/2025

L'an deux mille vingt cinq
Le Jeudi 18 décembre à 18h

OBJET

Le Comité du *Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays d'Epinal, Cœur des Vosges*, dûment convoqué, s'est réuni au siège de la collectivité – Maison de l'Habitat et du Territoire, 1, avenue Dutac - EPINAL (88000), sous la présidence de M. Yannick VILLEMIN.

**AMENAGEMENT DU
TERRITOIRE**

Demande de
subvention 2026
Structure animation
et gestion
Programme LEADER
2023-2027

M. Daniel GARCIN est nommé secrétaire de séance.

SONT PRESENTS

ARNOULD Nicole (pouvoir de Sylvie D'ALGUERRE), BERTOCCHI Franck, BROT Alexia, CHANAUX Jean-Paul, CHOLEY Bertrand, COTTEREAU Jacques, DESVERNES Yves, DIDELOT Jean-Claude, DIDIERJEAN Emilie, GARCIN Daniel, GRANDVALLET François, HATIER Maurice, HETT Paul, LAPORTE Irène, LEMESLE Christophe, LEROY Patrick, MARQUAIRE Dominique, MARTINET Jean-Luc, MICHEL Lucette, MUNIERE Jean-Luc, PARVE Emmanuel, PETIT Jean-Paul, PHILIPPE Jean-Pierre, PIERILLAS Patrick, ROBIN Patrice, ROUSSEL Alain, SALVADOR Victorio, SYLVESTRE Jean-Claude, TANNEUR Céline, THIERY Philippe, THOMAS Dominique, TIHAY Jean-Christophe, VAGNER Patrick et VILLEMIN Yannick.

**DATE DE
CONVOCAION**

10/12/2025

**NOMBRE DE
DELEGUES
EN EXERCICE**

56

SONT EXCUSES

AIGLE Alain, ADAM Christian, AULEN Christian, BAILLY Pierre, BALDUCI Dominique, BALAUD Frédéric, BEDON Julie, BEGEL Jean-Pierre, BEN OMRANE Adel, BERTRAND Hervé, BŒUF Stéphane, BOGARD Gérard, BOURDON Claude, BOXBERGER Jean-Daniel, CASSAGNE Philippe, CHAMPAGNE Patricia, CLAUDON Philippe, COLNE Jacques, COMBEAU Jean-Michel, CREUSILLET Marie-Claire, D'ALGUERRE Sylvie (donne pouvoir à Nicole ARNOULD), DEL GENINI Elisabeth, DREVET Frédéric, DURUPT Thierry, FATET Pascal, FOURNIER Michel, FRANCOIS Gilbert, FRESSE Isabelle, GAILLOT Thierry, GENTY Catherine, GEORGE Dominique, GRASSER Jacques, GREMILLET Lydie, GREWIS Vanessa, GUELLAFF Kévin, GUILLAUMEY Jean-Marie, GUPPILLOTTE Jean-Pierre, HUMBERT Didier, HUMBERT Nicolas, JACQUEL Catherine, JACQUOT Michel, JEANDEL-JEANPIERRE Ghislaine, JOURDAIN Benoit, LABAT Antoine, LASSERONT Elisabeth, LAURENT Annick, LAURENT Carole, LEMARQUIS Christine, LOUIS Claude, MARCOT Véronique, MARTIN Éric, MATHEY Myriam, MENNECIER Henri, MERONI Alain, MONCHERI Marine, MOUGIN Dominique, MULLER Stéphanie, NARDIN Patrick, NEXON Gilles, PAGEL Nicolas, PIERRE Gabriel, POIRIER Stéphanie, RETOURNARD Philippe, RICHARD Xavier, ROCHE Monique, SAVOY Violette, SIMONIN Stéphane, SMAINE Margot, SOLTYS Philippe, SOURDOT Jacques, SYLVESTRE Pierre, THIEBAUT Christine, THIERY François, THOMAS Philippe, TOUSSAINT Michel, VAGNEY Daniel et VARIN Gilles.

**NOMBRE DE
VOTANTS**

35

**NOMBRE DE
SUFFRAGES
EXPRIMES**

35

RAPPORT DU VICE-PRESIDENT

Envoyé en préfecture le 19/12/2025

Reçu en préfecture le 19/12/2025

Publié le

Berger
Levrault

ID : 088-200048726-20251218-DELIB2025_38-DE

Monsieur le Vice-président s'exprime comme suit :

Mesdames, Messieurs,

Le PETR du Pays d'Epinal, Cœur des Vosges a été sélectionné en tant que Groupe d'Action Locale pour le programme LEADER 2023-2027 depuis le 27 mars 2023. A ce titre, le travail d'animation et gestion du GAL sera effectué en 2026 à hauteur de 1,8 ETP (0,2 ETP sur le multifond).

Les principales actions de l'animation du GAL consistent à poursuivre l'accompagnement des porteurs de projet, l'instruction des demandes d'aide et de paiement et l'organisation de comités de programmation pour sélectionner les projets du GAL.

Les chargées de mission LEADER participeront également aux formations organisées par l'Autorité de Gestion Régionale afin d'être le plus efficace possible dans l'animation et la gestion de l'ensemble du programme LEADER.

Les chargées de mission se chargeront de dresser un bilan des projets soutenus l'année précédente par le GAL, en lien avec les indicateurs de réalisation et de résultat qui seront ultérieurement transmis par l'Autorité de Gestion Régionale des fonds européens en Grand-Est. Pour l'animation et la gestion du GAL, le PETR va solliciter le soutien financier du FEADER, au titre de la programmation LEADER 2023-2027.

Le plan de financement ci-dessous présente les dépenses et recettes de cette opération :

DEPENSES		
ANIMATION ET GESTION 2026		94 000,00 €
	Total	94 000,00 €
RECETTES		
LEADER 2023-2027	58 992,85 €	62,76%
PETR PECV	35 007,15 €	37,24%
	Total	94 000,00 €
		100,00%

En cas de modification du plan de financement, le PETR s'engage à prendre à sa charge la différence. De facto, le part d'autofinancement et donc le plan de financement global en seront modifiés.

DELIBERATION

Après avoir entendu le rapport du Vice-président et en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical, à l'unanimité,

ADOpte l'exposé du Vice-président ;

APPROUVE le projet d'animation et de gestion du GAL du Pays d'Epinal, Cœur des Vosges pour l'année 2026, dont le descriptif et le plan de financement figurent ci-dessus ;

AUTORISE le Président à solliciter une subvention FEADER au titre du programme LEADER 2023-2027 ;

AUTORISE le Président à prendre en compte la différence induite par le refus d'une des subventions sollicitées ou par l'attribution d'une subvention à un montant différent de celui figurant dans le plan de financement ;

AUTORISE le Président à signer tous les documents afférents à ce projet et aux différentes demandes de subvention.

Pour extrait certifié conforme,
Le Président,

Yannick VILLEMIN

